

Du statut de protection réglementaire de la vandoise rostrée *Leuciscus burdigalensis* : exemple de la prise en compte de l'évolution taxonomique dans l'application des textes réglementaires

Rédacteur : **Nicolas Poulet**, Direction de la Recherche, de l'Expertise et des Données, Agence Française pour la Biodiversité

Relecture : **Gaël Denys**, UMS PatriNat, Direction de la Recherche, de l'Expertise et des Données, Agence Française pour la Biodiversité

Date : 22 février 2019

[L'arrêté du 8 décembre 1988](#) fixe la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national sur laquelle se trouve la « vandoise *Leuciscus leuciscus* ».

La question se pose alors de savoir si cette protection s'applique aussi à la vandoise rostrée celle-ci n'étant pas listée.

La vandoise rostrée *Leuciscus burdigalensis* a été décrite par A. Valenciennes en 1844 (Cuvier et al., 1844). Par la suite, Roule (1925) la considère comme une forme de vandoise parmi d'autres et Spillmann (1961) la reconnaît en tant que sous-espèce (Spillmann, 1961). Ainsi, la vandoise rostrée a été considérée comme sous-espèce de la vandoise commune *Leuciscus leuciscus* et non valide en tant qu'espèce (Spillmann, 1961; Allardi & Keith, 1991; Keith & Allardi, 2001; van der Laan et al., 2019).

Cependant Kottelat (1997) en tenant compte des nouvelles considérations sur la notion d'espèce, a élevé au rang spécifique toutes les sous-espèces des poissons d'eau douce d'Europe. Ainsi la vandoise rostrée est nommée *Leuciscus burdigalensis* tel que Valenciennes l'avait décrite la première fois. Ce changement taxonomique est appuyé par plusieurs publications scientifiques (Costedoat et al., 2006, 2014; Denys, 2012) qui valident dorénavant la vandoise rostrée comme une espèce à part entière (Freyhof & Kottelat, 2007; Keith et al., 2011; van der Laan et al., 2019).

De fait, à la date de la publication de l'arrêté du 8 décembre 1988, la vandoise rostrée *Leuciscus burdigalensis* était considérée comme sous-espèce de « Vandoise *Leuciscus leuciscus* » (telle que citée dans le texte). En conséquence, les prescriptions de l'arrêté du 8 décembre 1988 s'appliquent aussi bien à la vandoise commune *Leuciscus leuciscus* qu'à la vandoise rostrée *Leuciscus burdigalensis* mais aussi à toutes les espèces de vandoises décrites ou revalidées après 1988 telles que la vandoise du Béarn *Leuciscus bearnensis*.

Les avancées scientifiques sont susceptibles de faire évoluer le statut taxonomique des espèces listées. Ainsi, il peut y avoir changement de dénomination scientifique¹ ou mise en évidence de complexe d'espèces cryptiques². Dès lors, si de tels changements arrivent, il convient d'en tenir compte et d'attribuer aux espèces nouvellement nommées ou décrites le statut réglementaire correspondant à l'espèce initialement listée, dans l'attente d'une éventuelle révision de la liste concernée.

Bibliographie

- Allardi, J. & Keith, P. (1991) *Atlas Préliminaire Des Poissons d'eau Douce de France*, Secrétariat Faune Flore-MNHN. Patrimoines Naturels. Paris. Vol. 4.
- Costedoat, C., Chappaz, R., Barascud, B., Guillard, O. & Gilles, A. (2006) Heterogeneous Colonization Pattern of European Cyprinids, as Highlighted by the Dace Complex (Teleostei: Cyprinidae). *Molecular Phylogenetics and Evolution* **41**, 127–148.
- Costedoat, C., Grenier, R., Chappaz, R., Gilles, A. & Dubut, V. (2014) *Révision de La Taxonomie Ichtyologique En Métropole : Validation Moléculaire Du Guide de Détermination et Investigation Des Aires de Répartition - Rapport Final*. Partenariat Onema - IMBE. 55.
- Cuvier, G., Buffon, G. L. L. & Valenciennes. (1844) *Histoire Naturelle Des Poissons*. Paris : Chez F. G. Levrault,. Vol. t.17.
- Denys, G. (2012) *Révision de La Taxonomie Ichtyologique En Métropole - Adaptation Des Outils de Gestion - Rapport Final*. Partenariat Onema - MNHN. Paris, France. 139.
- Denys, G. P. J., Dettai, A., Persat, H., Hauteœur, M. & Keith, P. (2014) Morphological and Molecular Evidence of Three Species of Pikes *Esox* Spp. (Actinopterygii, Esocidae) in France, Including the Description of a New Species. *Comptes Rendus Biologies* **337**, 521–534.
- Freyhof, J. & Kottelat, M. (2007) *Handbook of European Freshwater Fishes*, Kottelat, Cornol, Switzerland and Freyhof, Berlin, Germany.
- Keith, P. & Allardi, J. (2001) *Atlas Des Poissons d'eau Douce de France*, Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle. Patrimoines naturels. Paris.
- Keith, P., Persat, H., Feunteun, É. & Allardi, J. (2011) *Les Poissons d'eau douce de France*. Collection Inventaires et Biodiversité. Biotope, Mèze ; Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.
- Kottelat, M. (1997) European Freshwater Fishes. *Biologia* **52**, 1–271.
- Spillmann, C.-J. (1961) *Poissons d'eau douce*. Faune de France. Vol. 65.
- van der Laan, R., Fricke, R. & Eschmeyer, W. N. (2019) Eschmeyer's catalog of fishes: classification <http://www.calacademy.org/scientists/catalog-of-fishes-classification/>.

¹ P. ex. la Bouvière en France initialement listée en tant que *Rhodeus sericeus* a été renommée *R. amarus*, désignant l'espèce présente en Europe ; *R. sericeus* renvoyant vers l'espèce Asiatique

² P. ex. le brochet *Esox lucius* qui renfermait une espèce non décrite *Esox aquitanicus* (Denys et al., 2014)